**ACTION 4 : Favoriser la réalisation de travaux par les propriétaires non éligibles aux aides de l’ANAH**

**4.2. : soutien à l’accès au logement des jeunes**

*FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION*

**Propriétaires bailleurs (hors locations saisonnières) d’un ou plusieurs logements. Dans le cadre d’une remise en location, d’une accession à la propriété ou d’une nouvelle occupation**

Cette subvention concerne uniquement les propriétaires ne bénéficiant pas des aides de l’ANAH.

Dans le cadre du soutien à l’accès au logement des jeunes, seuls les logements situés dans les communes suivantes pourront bénéficier de cette aide : Ussel, Meymac, Neuvic et Bort-les-Orgues.

Le logement sera uniquement proposé en location meublée

Les ménages faisant l’objet d’une demande de financement doivent se trouver sous les plafonds de ressources PTZ énoncés ci-dessous

|  |
| --- |
| **Plafonds de ressources selon le nombre d’occupants** |
| 1 | 24 000 € |
| 2 | 33 600 € |
| 3 | 40 800 € |
| 4 | 48 000 € |
| 5 | 55 200 € |
| 6 | 62 400 € |
| 7 | 69 600 € |
| A partir de 8 | 76 800 € |

*ENGAGEMENTS DU PROPRIETAIRE*

Les propriétaires bailleurs bénéficiaires d'une subvention s’engagent à conserver leur logement pendant 9 ans à la suite de la réalisation des travaux.

Les propriétaires bailleurs s’engagent à aviser Haute-Corrèze Communauté de toutes modifications qui pourraient être apportées au droit de propriété et aux conditions d’occupation des logements subventionnés par la Communauté de communes, et à rembourser la subvention au prorata des années qui resteront à courir si le logement est vendu avant la fin du délai de 9 ans.

*IDENTITE DU DEMANDEUR*

* *Vous êtes une personne physique :*

|  |  |
| --- | --- |
| Nom :  | Prénom : |

* *Vous êtes une Personne Morale :*

|  |  |
| --- | --- |
| * SCI
 | Désignation de la personne morale : |
| * En nom propre
 | Nom :  | Prénom : |

Qualité du représentant de la personne morale :

*Coordonnées du demandeur :*

Adresse du Demandeur :

|  |  |
| --- | --- |
| Code Postal   | Commune : |
| N° tel :   | E-mail : |

*DESCRIPTION DU LOGEMENT*

Nombre de logement(s) :

*(L’aide dont ce formulaire est l’objet est limitée à 3 logements maximum)*

Type(s) de Bien(s) (ex : maison individuelle, appartement(s), immeuble, etc.) :

Superficie habitable du ou des logement(s) (en m²) :

Adresse du ou des logement(s) :

|  |  |
| --- | --- |
| Code Postal   | Commune : |

Date de construction du bien :

Date de sortie du ou des dernier(s) occupant(s) (si applicable):

Le ou les logement(s) a/ont-t-il(s) fait l’objet d’une subvention de l’Anah dans les cinq dernières années :

|  |  |
| --- | --- |
| * Oui
 | * Non
 |

Avez-vous bénéficié d’un prêt à Taux Zéro (PTZ) du ministère du logement au cours des 5 dernières années pour l’acquisition du ou des logement(s):

|  |  |
| --- | --- |
| * Oui
 | * Non
 |

Le ou les logement(s) a-t-il déjà bénéficié d’aides de l’état

|  |  |
| --- | --- |
| * Oui
 | * Non
 |

Si oui :

* année de l’attribution de cette aide :
* montant de l’aide :
* nom du dispositif d’aide :

*DESCRIPTION DES TRAVAUX*

Liste des travaux envisagés :

Montant total HT des devis :

* Les travaux seront réalisés par des professionnels du bâtiments ou en auto-réhabilitation accompagnée
* Les travaux envisagés ne concernent pas la décoration du logement/commerce, ils ne sont pas assimilables à une construction neuve ni à un agrandissement

**Signature du demandeur :**

**Le à**

J’accepte le règlement d’octroi de subvention et certifie par la présente que les conditions d’attribution de la subvention que je sollicite sont respectées.

**NE SIGNEZ PAS VOS DEVIS ET NE COMMENCEZ PAS LES TRAVAUX AVANT D’Y AVOIR ETE AUTORISE PAR ECRIT.**

*COMPOSITION DU DOSSIER*

* Formulaire de demande de subvention
* Titre de propriété
* Devis détaillés descriptifs et estimatifs des travaux par entreprise. Si les devis concernent plusieurs logements, ceux-ci devront être présentés de façon à faire apparaître le montant des travaux par logement
* Arrêté du Maire autorisant les travaux (si applicable)
* Plan de localisation du bien (disponible sur [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr) ou en mairie)
* RIB
* Plan de financement prévisionnel des travaux
* Attestation sur l’honneur :
	+ De ne pas vendre le logement dans les 9 ans suivant les travaux
	+ De proposer le logement uniquement en location meublée
	+ De prévenir Haute-Corrèze Communauté de toute situation qui obligerait le propriétaire à revenir sur ces engagements
* Matrice cadastrale,
* Diagnostic de performance énergétique avant travaux,
* Photos de l’existant avant travaux,
* Copie de l’avis d’imposition ou de non-imposition reçu de l’administration fiscale du propriétaire-occupant ou du locataire année n-2[[1]](#footnote-2) faisant apparaitre le revenu fiscal de référence.

Pour les personnes morales :

* Copie des statuts dans leur dernière mise à jour
* Justificatif de déclaration d’existence (Extrait Kbis ou SIRET)
* Copie de la décision désignant la personne ayant reçu un mandat pour la représenter si elle n’est pas celle indiqué dans les statuts

La demande de subvention devra être envoyé à l’une des adresses suivantes :

****Par voie postale :

**HAUTE-CORREZE COMMUNAUTE : Direction de l’environnement et de l’Aménagement de l’Espace / Service « Urbanisme et habitat »**

**23 Parc d’activité du Bois Saint Michel / 19200 USSEL**

ou par mail :

**contact@hautecorrezecommunaute.fr**

1. Le montant des ressources à prendre en considération est la somme des revenus fiscaux de référence (figurant sur l’avis d’imposition) de l’année n-2 de toutes les personnes qui occupent votre logement. Pour une demande de subvention fait en 2021, les revenus concernés sont ceux de 2019. Si vos revenus ont baissé entre 2019 et 2020, il est possible de prendre en compte les revenus de 2020 (n-1), si l’avis d’imposition correspondant est disponible. [↑](#footnote-ref-2)